



## 1. Dernières nouvelles

### Relevé des compteurs d'eau :

Pour les personnes qui n'ont pas encore donné leur index de compteur d'eau, il ne reste que quelques jours pour le faire parvenir à l'adresse mail suivante : philippe.alexandre@musson.be sans quoi un forfait devra être appliqué, ce qui est toujours aléatoire. Merci pour votre compréhension.

### Entretien du réseau de distribution d'eau :

L'entretien annuel des châteaux d'eau et des captages se déroulera de la manière suivante :

#### - Mardi 4 décembre : **MUSSON - BARANZY**

Nettoyage du filtre et des cuves de la station de pompage et nettoyage du réservoir du Plainsart (coupure de l'eau de 22h à 04h la nuit du 4 au 5/12, eau chargée en manganèse et légère odeur de chlore le mercredi 5/12).

#### - Mercredi 5 décembre : **MUSSY-LA-VILLE**

Nettoyage du réservoir de Mussy-la-Ville (coupure de l'eau de 22h à 04h la nuit du 5 au 6/12, légère odeur de chlore possible le 6/12).

### Travaux :

L'entreprise Homel de Jamoigne a débuté les travaux de construction du nouveau château d'eau de Musson-Baranzay. L'entreprise Homel a commencé également la construction de 2 murs de soutènement au nouveau cimetière de Musson qui vont permettre d'obtenir 2 rangées de concessions supplémentaires.

## 2. Peste porcine africaine (PPA) : mesures

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie strictement animale, sans danger pour l'homme. Elle ne touche que les suidés (porcs et sangliers) chez lesquels elle entraîne de fortes mortalités.

Le virus de la PPA se transmet d'un animal à un autre mais peut également se disséminer par des mouvements de véhicules, de personnes en provenance de zones infectées ou par l'intermédiaire de denrées alimentaires.

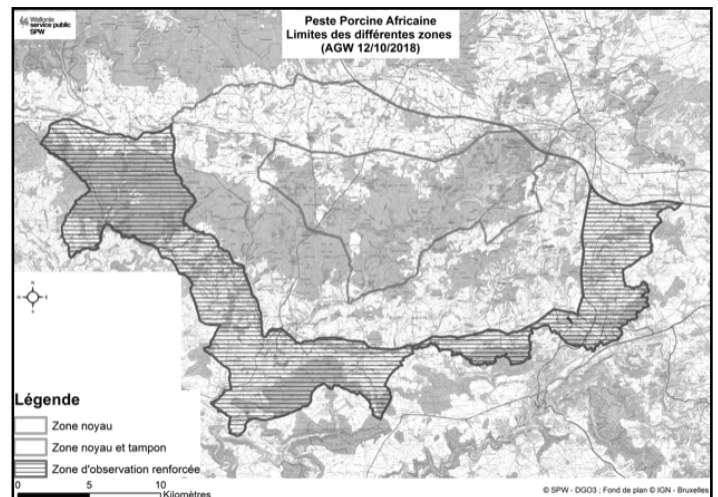
Suite à l'épidémie de PPA touchant le sud de la province de Luxembourg depuis mi-septembre, un périmètre avait été délimité par les autorités wallonnes et fédérales, en collaboration avec l'Europe.

Le 12 octobre dernier, ce territoire a été scindé en 3 zones (noyau, tampon et d'observation renforcée) répondant chacune à des impératifs précis mais visant prioritairement à éradiquer le virus et empêchant sa propagation.

Ces mesures sont prolongées jusqu'au 30 novembre prochain.

Par contre, l'interdiction de circulation en forêt dans les zones noyau et tampon est prolongée jusqu'au 15 janvier.

La commune de Musson a une partie de son territoire en zone tampon et une autre en zone d'observation renforcée, la route RR88 faisant la délimitation. La partie située vers la France est en zone d'observation renforcée et l'autre côté (Willancourt-Mussy-la-Ville) est en zone tampon.



Les mesures prises dans la zone tampon sont :

- Interdiction de circulation et d'exploitation forestière.
- Interdiction de chasse, de nourrissage.
- Exploitation forestière interdite.
- Recherche active de carcasses de sangliers.
- Installation d'un réseau de clôtures.

Les mesures prises dans la zone d'observation renforcée sont :

- Interdiction de nourrissage.
- Recherche active de carcasses de sangliers.
- Interdiction de tous les modes de chasse pour les sangliers et les autres gibiers à l'exception de la chasse à l'affût, à l'approche et des battues silencieuses.
- Signaler obligatoirement tout sanglier mort.
- Obligation pour tous les titulaires de droit de chasse d'organiser la destruction des sangliers sur leur territoire.
- Obligation d'avoir suivi une formation aux règles de biosécurité pour chasser et détruire.



- Extraction des sangliers par des professionnels.
- Analyse des sangliers tirés sur base d'échantillonnage.
- **Circulation et exploitation forestière autorisées en journée uniquement.**

Au-delà de ces zones, tout sanglier retrouvé mort doit être signalé, notamment via le Call Center 1718 de la Wallonie.

**Nous demandons à tout citoyen de respecter ces mesures, signalées par des panneaux adéquats dans les différents endroits.**

### 3. Formation à la réanimation cardio-pulmonaire et à l'utilisation d'un DEA (défibrillateur externe autonome) :

Formation à la réanimation cardio-pulmonaire et à l'utilisation d'un DEA (défibrillateur externe autonome) :

Depuis quelques années, la commune de Musson est équipée de plusieurs défibrillateurs :

#### Musson :

- A la Mairie, façade extérieure.
- A l'école des 2 Rives, salle de gymnastique.
- Au Centre Sportif et Culturel de Musson, salle omnisport.

#### Mussy-la-Ville :

- Place Abbé Alexandre, façade de l'école.

#### Signeulx :

- Terrain de foot : RES Signeulx, dans la buvette.

Ces appareils permettent d'aider à la réanimation d'une personne en arrêt cardio-respiratoire en attendant l'arrivée des services de secours. En suivant les instructions données par l'appareil, le DEA (défibrillateur externe autonome) peut être utilisé par tous. Cependant afin de réagir rapidement et efficacement, il est tout de même conseillé de participer à une formation. A la demande de la Commission communale des sports, la commune a programmé et financé une formation à la réanimation cardio-pulmonaire et à l'utilisation d'un DEA à destination des clubs sportifs de la commune.

### 4. Conseil communal des enfants

Le 26 octobre dernier ont eu lieu les élections du Conseil communal des enfants. Il s'agit du onzième CCE à être mis sur pied. Il est actuellement composé de 7 filles et de 5 garçons qui prêteront serment le 29 novembre en présence du Conseil communal des adultes, de leurs familles, de leurs enseignants et des animateurs du CCE, Amélie et Cyril.

#### Les enfants élus cette année sont :

**Ecole des deux rives de Musson :** Konieczko Eline

**Ecole Guy de Larigaudie de Musson :** Bonnier Baptiste et Janus Eliot

**Ecole Saint Pierre de Signeulx :** Lunebach Basile

**Ecole communale de Mussy-la-Ville:** Borcy Recht Noélynn et Molnar Mila



**Konieczko**  
Eline



**Bonnier**  
Baptiste



**Janus**  
Eliot



**Lunebach**  
Basile



**Borcy Recht**  
Noélynn



**Molnar**  
Mila

Ils vont rejoindre les enfants élus l'année précédente:



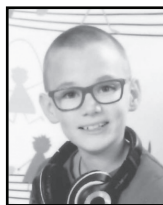
**Alves Rodrigues**  
Eva



**Schadeck**  
Lucie



**Dauphin**  
Maëlle



**Nahant**  
Hugo



**Stebel**  
Pauline



**Gousenbourger**  
Gaël

### 5. Mini-stage de Badminton

Le Centre Sportif et Culturel de Musson organise un stage de 3 jours de badminton du mercredi 2 au vendredi 4 janvier de 10h à 12h pour les jeunes de 8 à 14 ans.

**Tarif :** 9 euros pour les enfants dont l'un des parents est domicilié dans la commune et 13,50 euros pour les autres enfants.

**Renseignements et inscriptions auprès d'Elsa Wauthier, 063/675372 ou [centresportif@musson.be](mailto:centresportif@musson.be)**

### 6. Agenda

**Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre :** par le Rebond Musson, opération "Tartiflettes", réservation de tartiflettes maison (barquette)



de 600g pour 7€) via le site [www.rebondmusson.be](http://www.rebondmusson.be)  
**24 novembre** : activité théâtrale organisé par le club de tir à l'arc "La Flèche de Musson". La troupe Mirabelle d'Aubange présentera une pièce (un vaudeville) de Georges Feydeau, « Monsieur chasse ». Dès 20h à la salle de l'Union Musson. **Rens.** : Didier Rouma. **Email** : didier@rouma.lu  
**25 novembre** : par l'Harmonie de l'Entente Gaumaise, banquet de la Sainte Cécile, dès 12h au Cercle Saint- Martin de Musson. Repas et après-midi dansant. **Rens.** : Lucas Olivier au 063/38 43 09. **Email** : harmonieententegaumaise@gmail.com  
**21 décembre** : par la Croix-Rouge, dons de sang à l'école primaire des 2 Rives, 22, Place Abbé Goffinet.  
**1<sup>er</sup> décembre** : par le Comité d' Activités Signeulx, soirée Saint-Nicolas, dès 18h à la maison de village de Signeulx. Petite restauration, bar. **Rens.** : Momo au 0488/82 08 36. **Email** : cas.signeulx@gmail.com  
**1<sup>er</sup> décembre** : par le Rebond Musson, soirée bières spéciales au centre sportif de Musson en soirée. **Rens.** : Christopher Bonnier au 0497/86 38 27. **Email** : bonnierchristo@yahoo.fr  
**8 décembre** : organisé par les associations villageoises et le P.C.S., marché de Noël sur la place Abbé Alexandre à Mussy-la-Ville de 17h à minuit.

**9 décembre** : par Vie Féminine Signeulx, marché artisanal d'hiver, à la maison de village de Signeulx. De 13h30 à 18h30. Au profit de la "Petite Plante" de Musson. **Rens.** : Jeanine Martin 063/57 89 25

**19 décembre** : par Le Cercle Horticole de Musson, Conférence par Anne Léger sur le thème «Le parc naturel de Gaume» au Cercle Saint martin (place Abbé Goffinet à Musson) dès 20h.

**Du 26 au 28 décembre** : par le Rebond Musson, stage de basket, de 9h30 à 15h30 au centre sportif de Musson. Pour les enfants de 6 à 13 ans encadrés par des entraîneurs diplômés. **Rens.** : Freddy Pierre au 0472/85 96 52. **Email** : freddyetdominique@gmail.com

**31 décembre** : par le R.E.S. Signeulx, réveillon du nouvel an à la maison de village à Signeulx, dès 20h. **Menu** : Apéro-zakouski/ Entrée méli-mélo/ Filet de saumon à l'aneth/ Aiguillettes de dinde sauce forestière-légumes/Ronde de France/ Gâteau surprise/Café / Coupe à minuit/ Animation musicale . **Prix** : Adulte : 60€ - Enfant moins de 12 ans : 15€. Inscription le plus tôt possible ( places limitées). **Rens.** : Guy Bertrand 063/57 03 91 ou 0495/36 10 25 - Fred Marmoy : 0478/51 99 14.

**31 décembre** : nouvel an au cercle Saint-Pierre à Mussy-la-Ville. **Rens.** : Bernard Trebossen au 063/67 89 17 ou 0497/76 28 21. **Email** : btrebossen@skynet.be

## 7. Ordre du jour du Conseil communal du 29 novembre 2018

### Ordre du jour (Séance commune) :

1. Budget 2019 du CPAS.
2. Rapport relatif aux synergies, aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchement d'activités du CPAS et de la Commune et note de politique générale.

### Ordre du jour (conseil communal) :

1. Budget ordinaire et extraordinaire 2019 du CPAS.

2. Modification budgétaire extraordinaire n°3 pour l'année 2018.

3. Compte de l'eau 2017.

4. Budget ordinaire et extraordinaire 2019 de la commune.

5. Assemblées générales : AIVE, Idélux, Idelux Finances Idélux Projets publics.

6. Règlement redevance sur le contrôle de l'implantation des nouvelles constructions.

7. Répartition du bénéfice du marché de Noël entre les associations participantes.

8. Viabilisation d'un terrain à la rue Beau Séjour.

9. Conditions de recrutement pour l'engagement d'un(e) accueillant(e) extrascolaire avec constitution d'une réserve de recrutement.

10. Conditions de recrutement pour l'engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) avec constitution d'une réserve de recrutement.

Divers

11. Nomination définitive d'un employé administratif.

12. Désignation d'un agent technique en chef.

## CAMPAGNE DE DERATISATION

Notre commune organise une campagne de dératisation les 6 et 7 décembre.



La société ANTICIMEX traitera tous les biens communaux, les immeubles privés sur simple demande en contactant préalablement l'administration communale au **063/38 08 40** ou en se rendant à la mairie. La société fournira gratuitement les produits nécessaires ou, suivant la demande, enverra un technicien.

### Par le Collège :

La Directrice générale : **C. ROSKAM**

Les Echevins : **D. GUEBELS, B. GOELFF**

La Présidente du CPAS : **V. RECHT**

La Bourgmestre f.f. : **S. GUILLAUME**

Le Bourgmestre : **M. YANS**





Marché de

Noël

Mussy-la-Ville  
Samedi 8 décembre

de 17h à minuit

### Programme de la soirée

Ouverture du marché dès 17h00

Artisans d'objets et de bouche, petite restauration, comédiens, musiciens, jeux en bois, ...

**17h30** - Spectacle déambulatoire "Dévolution" par la Cie d'Outre-Rue pour petits et grands

**18h30** - Distribution de bonbons par le Père Noël et ses lutins

**19h30** - Spectacle " Petite Prophéties Urbaines" par la Cie d'Outre-Rue

**21h00** - Concert des **TRIPLAY**

Venez décorer notre sapin lors de cette soirée festive